

CONSEIL MUNICIPAL DE GANS
Séance du 27 octobre 2011

L'an deux mil onze, le vingt sept, le Conseil Municipal de la commune de Gans, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELLOC Laurent, Maire.

Présents : Mes BALUTEAU, BENQUET, DEVE, DEVILLARDS
Mrs LAFFARGUE, GENEVES, DOUSSOU, DELOMBAERDE,
VIGNAUD, GUIGNARD et BELLOC

Secrétaire de séance : Mr GENEVES Daniel

Date de convocation : 18 octobre 2011

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 septembre 2011 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION TRAVAUX SALLES ANNEXES.

Monsieur le Maire présente l'APS modifié tenant compte de la réunion de travail entre l'architecte et la commission bâtiments. La commission bâtiments précise les modifications demandées à l'architecte afin de baisser l'estimation initiale. L'APS présenté porte le montant des travaux à.....€ HT soit€ TTC. Avant de prendre une décision, Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller une situation financière des budgets de la commune (général et lotissement) ainsi qu'un état financier élaboré par les services de la trésorerie. Les chiffres présentés font apparaître une gestion saine qui autorise toute possibilité à la réalisation de ce projet.

Après discussion, l'Avant Projet Sommaire est approuvé à l'unanimité pour un montant de€HT,€TTC. Monsieur le Maire est chargé

DELIBERATION CONTRAT ENTRETIEN DES CLOCHES

Monsieur Daniel GENEVES prend la parole et explique que l'entretien des cloches est actuellement assuré par l'entreprise BODET par contrat depuis 1987, pour un montant de 445 € annuel. La Mairie a reçu une proposition de la Sté NHI SERVICES pour le même service, pour un montant annuel de 156 € Il est décidé à l'unanimité la résiliation du contrat avec l'entreprise Bodet et la signature d'un nouveau contrat avec la Sté NHI SERVICES.

DELIBERATION CONVENTION CREATION FOSSÉ

Comme convenu lors de la séance du 30 septembre dernier, Monsieur le Maire présente la convention entre la Mairie et les propriétaires riverains dans le cadre de la création d'un fossé pour l'évacuation des eaux pluviales et usées après traitement. Les termes de la dite convention sont approuvés à l'unanimité. Cette convention sera signée avec Mr LAGOUARDAT, Mme et Mr BENTEJAC, Mme BELLOC Gisèle. Monsieur le Maire rappelle que le débroussaillage des lieux sera assuré par l'entreprise Pouydomenge et la création du fossé par les services techniques de la Communauté de Communes du Bazadais.

Questions diverses.

- Une réunion sur la présentation d'internet haut débit par satellite sera organisée le 16 novembre 2011 à la mairie ;
- Le prochain recensement de la population pour notre commune se déroulera en 2012 ; Nathalie NAVARRO assurera cette mission financée à hauteur de 420 € par l'INSEE ;
- Le spectacle de Noël aura lieu le samedi 17 décembre 2011 en soirée à partir de 19h00 suivi d'un buffet dinatoire. Véronique BENQUET présente la composition des colis.
- Corinne BALUTEAU informe de l'élaboration du calendrier 2012 à partir des différents concours organisés, qui sera distribué en fin d'année. Plusieurs devis auprès d'imprimeurs seront demandés pour sa réalisation.
- Monsieur le Maire lit la motion du Conseil Général de la Gironde sur le régime des droits de plantations ;
- Réunion de la commission information le 08 novembre 2011 à 19h00 ;
- Ghislaine DEVE rappelle le week-end pour le Téléthon et le départ depuis Gans d'un rallye le dimanche 04 décembre. Egalement, des lots seront les bienvenus pour les besoins de l'organisation.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Les conseillers,

le Maire,